

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . .	20 c.
Réclamés,	30
Faits divers,	75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR ;
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Août 1875.

Chronique générale.

La gauche a définitivement renoncé à toute « manifestation politique » avant la prorogation. Le procès-verbal officiel de l'importante séance, tenue il y a deux jours par la gauche républicaine, le constate en ces termes :

« On a examiné la situation politique et parlementaire à la veille de la prorogation.

» La discussion a été longue et approfondie. De nombreux orateurs ont été entendus, notamment MM. Duclerc, Marcel Barthe, Edouard Charton, Gatien-Arnould, Jules Favre, Leroyer, Amat, Rameau, Charles Rolland, Victor Lefranc, Fourcand, de Pressensé, Fayé, Schérer, Pernolet, Jules Simon, etc.

» Le président a rendu compte des négociations poursuivies depuis le 15 juillet avec les autres groupes parlementaires de la Chambre.

» La réunion a reconnu qu'il eût été imprudent et impolitique d'engager une action parlementaire, qui eût pu amener un désaccord momentané entre les groupes de la majorité constitutionnelle, ou une crise ministérielle avant le vote définitif de la loi sur les élections sénatoriales.

» Le vote de cette loi, qui est le complément nécessaire de la constitution du 25 février, donne à la République tous les organes indispensables d'un gouvernement régulier. La gauche, qui a fait à ce grand intérêt patriotique tant et de si pénibles sacrifices, ne pouvait pas hésiter à ajourner jusque-là ses plus légitimes réclamations.

» Il restait à savoir ce qu'il était possible de tenter dans les dernières heures d'une session si précipitamment abrégée, malgré les résistances énergiques de toutes les fractions du parti républicain.

» Le temps manquait pour obtenir le vote en troisième lecture de la loi des maires.

» La question de l'état de siège et de la loi sur la presse ouvrait inévitablement une crise ministérielle dont il n'était pas sage de courir les chances à la veille d'une séparation de trois mois.

» Quant à fixer la date de la nomination des soixante-quinze sénateurs par l'Assemblée, c'était se heurter aux mêmes difficultés qui n'avaient pas permis de fixer celle de la dissolution.

» C'est ainsi que la résolution prise par la majorité de l'Assemblée d'interrompre brusquement ses travaux rendait impossible toute action parlementaire sérieuse et réduisait la gauche à une politique de manifestations stériles qu'elle a toujours pris à tâche d'éviter depuis cinq ans, et qui pouvait être particulièrement dangereuse tant que la constitution n'était pas complète.

» Aujourd'hui la gauche recueille le fruit de sa longue patience et de son union intime avec les autres groupes constitutionnels de l'Assemblée. Le vote du 2 août est un événement considérable, il emporte nécessairement la dissolution à bref délai.

» La tactique des adversaires de la constitution a pu retarder de trois mois sa mise en œuvre ; mais au 4 novembre il ne dépendra

plus de personne de l'éluider, et la gauche est assurée de retrouver alors les alliés qui l'ont aidée à fonder les institutions républicaines, et qui y voient comme elle l'instrument de la pacification nationale et du relèvement du pays.

» C'est dans cet ordre d'idées que les membres de la gauche se sont promis de réclamer, dans les rapports qu'ils vont avoir avec leurs commettants, le concours énergique de l'opinion. »

Ce procès-verbal officiel, si nous en croyons l'*Echo universel*, que l'on ne peut suspecter d'hostilité contre la gauche, même la plus radicale, ne dirait pas tout. Ainsi M. Gambetta, qui n'est pas membre de la gauche républicaine, et dont le nom n'est même pas mentionné au procès-verbal, aurait longuement et vainement parlé pour obtenir une « manifestation » quelconque.

« Il convient d'ajouter, dit l'*Echo*, que M. Gambetta, dans le discours qu'il a prononcé, a émis l'opinion qu'un membre influent de la gauche devrait, avant les vacances, monter à la tribune pour affirmer la constitution républicaine du 25 février et faire connaître solennellement au pays que la République est le seul gouvernement légal.

» Mais cette opinion n'a pas prévalu et la gauche s'est ralliée à l'avis de son président M. Jules Ferry, d'après lequel il convient de ne soulever aucun incident avant la prorogation. »

A la suite de son échec, M. Gambetta, qui sait « avaler les crapauds », s'est rendu dans son groupe, l'Union républicaine, et lui a fait connaître la résolution de la gauche républicaine, résolution qui a été acceptée ou mieux subie. La réunion a décidé qu'elle ajournerait à la rentrée toute espèce de manifestation.

M. Louis Blanc se produit beaucoup en ce moment ; il vient d'écrire une nouvelle lettre, adressée cette fois au *Soleil*, et dans laquelle il nie avoir jamais été partisan du système plébiscitaire. Cette activité du plus petit des grands orateurs radicaux doit parfois inquiéter M. Gambetta.

Les citoyens Gambetta et Challemel-Lacour ne sont pas contents de sa seigneurie le LORD-MAIRE de Londres. Il a invité pour la récente réception solennelle 634 magistrats municipaux des trois royaumes et des principales capitales de l'Europe. Aucune invitation n'a été adressée au conseil municipal de Paris présidé par le citoyen Floquet. La *République française* adresse, au sujet de cette exclusion, une mercuriale aigre-douce à sa seigneurie le lord-maire.

Le journal du citoyen Gambetta a la maladresse de rappeler qu'à une autre époque les Anglais avaient pu voir à Mansion-House, à côté du lord-maire, un autre préfet de la Seine, M. Léon Say, qui était alors accompagné de M. Vautrain, président du conseil municipal de Paris. D'où vient, se demande la *République française*, l'exclusion contre le conseil municipal actuel ? Pourquoi n'a-t-il pas été honoré au moins d'une invitation ?

Le journal du citoyen Gambetta évite la réponse, mais elle est faite par tout le monde. La municipalité radicale présidée par le citoyen Floquet ne pouvait se rencontrer à côté des membres du corps diplomatique et surtout de l'ambassadeur de Russie

dont le souverain a été grossièrement insulté par le président du conseil municipal de Paris.

Cette leçon donnée par le lord-maire à nos radicaux doit prouver que s'ils devenaient, de nouveau, maîtres du gouvernement, nous serions mis au ban de l'Europe.

Dans les solennités qui viennent d'avoir lieu à Londres, les vieilles formes auxquelles nos voisins tiennent si fort ont été scrupuleusement observées ; on aurait pu se croire au moyen-âge, si les discours des orateurs n'avaient rappelé le siècle où nous vivons. Londres, suivant l'expression pittoresque du *Daily Telegraph*, a brûlé l'huile la plus récente dans la plus vieille lampe.

Le *Journal des Débats* ajoute :

« Heureux les peuples qui savent renouveler sans cesse leur huile sans jamais briser la lampe ! »

Quels sont ceux qui ne peuvent renouveler leur huile sans briser la lampe ? Ce sont précisément les révolutionnaires glorifiés sans cesse par le *Journal des Débats*. Alexis de Tocqueville a écrit un beau livre précisément pour démontrer que la monarchie avait commencé déjà les grandes réformes qui devaient empêcher la révolution, si, par malheur, les faux esprits du XVIII^e siècle n'étaient venus briser la lampe, c'est-à-dire renouveler les idées nationales, sans tenir compte des traditions historiques !

On télégraphie de Berlin que le marquis de Bagnasco, aide de camp du roi Victor-Emmanuel, est arrivé en Allemagne pour y faire de grandes acquisitions de chevaux pour le compte de son gouvernement. Le roi de Prusse aurait consenti à faire exception, pour l'Italie seule, à l'interdiction de l'exportation de chevaux.

Etranger.

TROUBLES DE L'HERZÉGOVINE.

Nous avons cité hier un article du *Fremdenblatt* à propos de la question de l'Herzégovine et de l'intérêt que l'Autriche y peut avoir. Nous devons signaler aujourd'hui l'attitude étrange de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui semble vouloir grossir les faits outre mesure, et attiser les troubles comme si elle désirait que des complications surgissent de cette affaire. Elle suppose en Hongrie des tendances et des sympathies qui n'existent peut-être qu'à demi, et qu'elle paraît surexciter. Elle pousse ainsi le cabinet de Vienne à précipiter les événements, comme si elle voulait faire poser à nouveau la question d'Orient.

Il ne faut pas oublier que cette question d'Orient, toujours ajournée et jamais résolue, peut renaître d'un moment à l'autre. La Russie, appuyée par la Prusse, peut la raviver quand elle voudra. Or l'insurrection de l'Herzégovine, qui est au fond la lutte éternelle des chrétiens d'Orient contre les Turcs, pose une question religieuse à laquelle la Russie a toujours pris un intérêt majeur. Le czar, comme chef de la religion grecque, tient à se poser en protecteur de toutes les populations qui suivent ce rite, et il les a toujours appuyées dans leurs résistances à l'oppression musulmane. C'est là le secret de son influence en Orient, c'est le moyen habile avec lequel il poursuit son but politique.

Ses rapports avec la Prusse lui permet-

traient aujourd'hui de jouer ce rôle mieux que jamais. Toute manifestation de l'opinion à Berlin doit donc être surveillée de très-près, comme empruntant aux circonstances un intérêt exceptionnel, et parce qu'on peut soupçonner la presse officieuse allemande de chercher par cette tactique à se concilier la Russie.

Cette attitude est grave, d'autant que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* n'est pas seule à entreprendre cette campagne.

L'Autriche a besoin à cette heure d'une grande prudence et d'une rare habileté. Elle doit bien comprendre que ces excitations, ces encouragements donnés par l'Allemagne à l'insurrection peuvent avoir un contre-coup sur ses populations voisines du théâtre des événements, et qui par leurs mœurs sympathisent avec les chrétiens slaves en lutte avec la Turquie.

Jusqu'ici, elle ne s'est point départie de ses habitudes de prudence, et même l'opinion publique, aussi bien en Hongrie qu'à Vienne, semble avoir compris la nécessité de ne rien précipiter dans une question délicate qui peut être grosse d'événements.

La presse autrichienne ne répond pas aux avances et aux excitations de la presse de Berlin, ou, si elle le fait, c'est pour les repousser énergiquement comme si elle présentait un piège.

Ainsi nous devons signaler l'article suivant du *Lloyd de Pesth*, en réponse à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

« Les farceurs qui ont inventé la nationalité des Slaves du Sud, dit la feuille hongroise, et les tendances centrifuges en Autriche, peuvent en se coalisant arriver au maximum du mensonge. Mais il est absolument impossible d'expliquer comment un journal comme la *Gazette de l'Allemagne du Nord* peut laisser troubler son jugement, d'ordinaire si sagace, par les inventions des organes des Slaves du Sud ou des Tchèques. Dans les cercles hongrois, dont nous sommes le représentant dans la presse, rien ne répugne plus qu'une prétendue mission à remplir en Orient et une action violente pour hâter le développement normal des événements. »

Nous n'attacherions pas grande importance à des articles de journaux, si nous ne sentions pas les intentions belliqueuses de la Prusse, si derrière tous les événements, si petits soient-ils en apparence, nous n'avions pas à craindre la politique ambitieuse de M. de Bismark.

Ainsi, pendant que les chancelleries surveillent ce mouvement de l'Herzégovine et constatent ses tendances à gagner les États environnants, pendant que certains journaux de Berlin soufflent le feu et encouragent l'insurrection, nous trouvons dans la *Pall Mall Gazette* la dépêche suivante :

« Le bruit court à Berlin que le prince de Hohenlohe s'est plaint tout dernièrement au ministre des affaires étrangères de certains ordres secrets donnés aux commandants des corps d'armée concernant les manœuvres de campagne. »

Cette dépêche ne reproduit qu'un bruit, nous le voulons bien ; elle n'a même rien de clair, nous le constatons encore ; mais enfin elle indique des « ordres secrets » une certaine inquiétude au point de vue militaire, et nous devons en tenir compte.

Le *Moniteur universel*, à propos de tous ces événements, fait une réflexion fort sensée que nous reproduisons comme conclusion : « Il n'y a, dit-il, pour souhaiter des

» complications en Orient, que ceux qui es-
» pèrent y trouver les moyens de ressaisir
» leur liberté d'action en Occident. »

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

IX.

INCENDIE AU VILLAGE DE CLERMONT. — MORT
DE DEUX JUMENTS.

Le jeudi 4 août 1825, entre une et deux heures de l'après-midi, un violent incendie a éclaté dans le petit village de Clermont, commune de Verrie, près Saumur. Le feu, qui commença par une grange pleine de gerbes, étendit en un instant ses ravages sur la plupart des maisons, qui étaient couvertes en bruyères et en chaume. Le défaut d'eau ôta bientôt tout espoir de l'éteindre, et l'on ne conserva que celui d'arrêter ses progrès.

Les flammes étaient poussées avec une telle violence par le vent, qu'un arbre placé à trente pas du foyer de l'incendie a été consumé presque en entier.

Deux juments âgées de 5 ans, dont les parents étaient absents, ont été victimes de cet affreux événement; ils ont été étouffés par la chaleur et la fumée. Lorsqu'on put parvenir à maîtriser le feu de manière à pénétrer dans la maison, on les trouva au milieu de la chambre et se tenant par la main.... Pauvres enfants! ensemble ils avaient reçu l'existence, ensemble ils ont perdu la vie!

Un cultivateur de la commune, qui était allé le matin à son travail habituel, aperçoit de loin les flammes qui dévoraient son village; il arrive: sa maison était déjà consumée; la consternation suspend un instant l'usage de ses facultés; mais bientôt, sortant de cet état de stupeur, il court à l'endroit où le feu était le plus dangereux, et jusqu'à la fin n'a pas cessé de donner les plus grandes preuves de courage et d'activité. Cet infortuné ne possédait plus au soir que ce qu'il avait emporté sur lui le matin. Ses bestiaux, son bled, fruit de ses pénibles travaux, son ménage enfin, tout a été la proie des flammes.

On doit à M. Boivin, maire de la commune de Verrie, les plus grands éloges pour son zèle et sa prudence, qui ont préservé le village d'une ruine qui paraissait inévitable.

Lorsque tant d'appels sont faits de toutes parts à la générosité et à la bienfaisance, pour réparer les maux incalculables causés par les nombreux incendies dont plusieurs départements ont été les témoins, nous serions sans excuse, si nous ne signalions pas à la commisération publique les malheureux qui, le 4 août dernier, dans l'incendie qui a eu lieu au petit village de Clermont, ont perdu tout ce qu'ils possédaient.

Persuadé que notre appel sera entendu de toutes les personnes bienfaisantes, c'est avec satisfaction que nous annonçons qu'une souscription est ouverte chez M. Chalopin, notaire royal à Saumur, pour recevoir les offrandes destinées à secourir les victimes de l'incendie de Clermont.

Déjà l'École royale de cavalerie a offert une somme de 300 fr., et une seule personne a versé 200 fr. De pareils actes de bienfaisance trouveront, n'en doutons pas, des imitateurs.

(Extraits des Affiches de Saumur.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMINS DE FER DE LA VENDEE.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses de chevaux qui auront lieu à Saumur les dimanche 22 et mardi 24 août et du grand Carrousel qui aura lieu le lundi 23 août, il sera délivré, au départ de Chinon, Bressuire, Poitiers et de toutes les gares intermédiaires comprises entre ces points et Saumur, des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

Ces billets seront délivrés les dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 août, et valables pour le retour jusqu'au premier train du 25 août.

Les examens oraux pour l'admission à l'École spéciale militaire commenceront, dans les départements, le 12 août courant.

Les candidats du département de Maine-et-Loire sont prévenus qu'ils devront se

présenter le 23 août, à sept heures du matin, à Poitiers, dans les locaux affectés ordinairement aux examens.

Cours public et gratuit d'Arboriculture

Par M. DU BREUIL, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers,

DANS UNE DES SALLES DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE SAUMUR.

Leçons théoriques.

Vendredi 6 août, à neuf heures du matin.

Culture spéciale de la vigne destinée aux raisins de table. — Choix des variétés. — Multiplication. — Plantation.

Samedi 7 août, à neuf heures du matin.

Suite de la vigne. — Taille de la charpente et des sarments fructifères. — Maladies et insectes nuisibles.

La Société d'horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire a publié les noms des élèves qui ont obtenu le diplôme d'arboriculteur, à la suite des examens qu'ils ont subi devant la Commission d'arboriculture.

Une Mention très-honorable a été décernée à M. Planchereau, Jean, jardinier chez M. Maubert, propriétaire au Coudray-Macouard, arrondissement de Saumur.

Les courses de Cholet auront lieu dimanche 8 août, à une heure et demie précise, sur l'hippodrome de Bel-Air.

La Société nautique d'Angers donnera une fête dimanche prochain, 8 août, sur la Maine.

Les régates commenceront à une heure. Dans l'intermède des courses nautiques, il y aura un mâât horizontal et une course aux canards.

La musique du 32^e de ligne se fera entendre pendant les courses.

Des renseignements pris hier matin à l'hôpital d'Angers nous apprennent que la femme Brisson, mordue il y a deux mois par un chien enragé, et dont nous avons déjà parlé, est morte mardi à l'Hôtel-Dieu, à une heure du matin.

Louis Fouin, carrier à Angers, rue Boissinet, âgé de 47 ans, s'est pendu vendredi dernier, 30 juillet, à un chêne, près Saint-Lezin, commune de Trelazé.

Fouin était un ancien déporté politique et l'un des principaux instigateurs de la Marianne.

Belle fin! (J. de Maine-et-Loire.)

Nous lisons dans la Semaine religieuse d'Angers :

« On lira avec intérêt l'importante brochure: *la Géologie sans cataclysmes*, que vient de publier notre savant compatriote, M. l'abbé Choyer.

» En laissant aux géologues le soin de se prononcer sur l'autorité et la valeur d'un tel ouvrage, nous voulons du moins le signaler comme un travail consciencieux, applaudir aux efforts d'un prêtre instruit, le féliciter de poursuivre, avec courage et persévérance, sans s'émouvoir des contradictions, l'étude de problèmes si difficiles et, jusqu'à ce jour, si imparfaitement résolus. »

Voici encore M. Leverrier qui donne des fausses nouvelles. Bien que nous ne croyions pas à ses sinistres pronostics, enregistrons-les tout de même.

Donc, l'Observatoire annonce qu'il va faire un épouvantable temps pendant toute la seconde quinzaine d'août et le mois de septembre.

LE CRESSON ALÉNOIS.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant la note suivante sur le cresson alénois, que l'on pourrait semer encore, à la condition de ne pas négliger l'arrosage.

Le cresson alénois, ou cresson des jardins, est la meilleure des fines herbes. Sa saveur est piquante sans avoir rien d'acide ni d'outré comme l'ardente ciboule, l'exclusif cerfeuil et le stimulant estragon.

Cette graminée, qui ne s'emploie qu'à l'état de crudité, figure au premier rang dans les fournitures de salade; elle ne doit être employée qu'en branche et non pas hachée,

prescription qu'il faut observer pour toutes les fines herbes crues.

On fait aussi, avec le cresson alénois, de délicieuses sandwiches en en plaçant les maîtresses feuilles entre deux légères tartines de beurre frais. — Le baron Brisse.

VILLE DE LANGEAIS.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHINON.

PROGRAMME du Comice et de la Fête donnée à cette occasion le dimanche 8 août 1875.

Cinq heures du matin : SALVES D'ARTILLERIE.

Sept heures : RÉUNION à la mairie des Membres du Comice. — Nomination du Jury du labourage. — Organisation des Commissions d'examen.

Les animaux et machines seront installés dans le pré des Perrault, avant 8 heures du matin.

Huit heures : CONCOURS DE LABOURAGE dans le champ de Bresne. (Charrues à deux chevaux et charrues vigneronnes.)

Neuf heures et demie : RÉUNION à la mairie des Membres du Comice et des Autorités.

Dix heures : MESSÉ SOLENNELLE à l'église paroissiale, où se rendront les Autorités, les Membres du Comice, escortés par la Compagnie des Pompiers, musique en tête.

Midi : EXAMEN, par les Commissions, des animaux, instruments aratoires et produits agricoles, qui devront être rendus à Langeais et installés aux emplacements spéciaux qui leur auront été réservés par les soins de la municipalité.

Une heure : COURSE DE CHEVAUX, dans la prairie de Langeais. (Voir le programme des Courses.)

Cinq heures : DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX, décernés par le Comice sur la place d'Armes, en présence des Autorités et des Membres du Comice.

Six heures : BANQUET dans la salle d'École. (Prix de la souscription : 6 fr.)

Huit heures : ILLUMINATIONS, FEU D'ARTIFICE, LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, CONCERT PUBLIC DANS LE JARDIN DU KROSQUE.

La compagnie du chemin de fer délivrera des billets aller et retour, à prix réduits, aux diverses stations, sur le parcours de Tours à Saumur.

Le Président du Comice, Le Maire de Langeais, GOUSSARD DE MAYOLLES. ORFÈVRE.

Faits divers.

On annonce, pour le 7 août prochain, à Royan, une grande joute à la nage, entre M. Joseph Holmière, baigneur, natif de la Bruyère, département du Tarn, le même qui, l'année dernière, a fait à la nage le trajet de Royan à Cordouan, et M. Cuménal fils, baigneur aussi, à Pontillac.

Le parcours sera de 40 kilomètres au moins.

La note des frais du voyage du sultan de Zanzibar vient d'être soumise à la Chambre des communes d'Angleterre. Elle se monte à 7,560 liv. st. (187,800 fr.), à savoir : 3,500 liv. st. pour le voyage lui-même, aller et retour, 2,400 liv. st. pour les dépenses d'hôtel, et le reste pour ses menus plaisirs.

RESPECT AU DRAPEAU.

On lit dans la *Décentralisation* : « Un jeune officier d'artillerie a donné une leçon bien méritée de patriotisme et de respect au drapeau.

» Voici en quelle circonstance : « Une bande de conscrits des environs de Lyon, passablement émus par les libations fréquentes de la journée, se promenaient l'un de ces derniers soirs dans les rues de Lyon.

» Un d'entre eux, plus... impressionné que les autres, était resté un peu en arrière et portait un drapeau tricolore avec lequel il jouait de la façon la plus inconvenante.

» Arrivé près de la place Perrache, le campagnard se mit à faire des gambades excentriques. Un omnibus venant à passer, il abaissa le drapeau pour le placer sous les roues de la voiture. Mais au même moment il est violemment rejeté en arrière, et le drapeau est enlevé de ses mains.

» C'était un jeune officier d'artillerie sortant d'un restaurant voisin, qui a voulu épargner au drapeau ce dernier outrage.

» Quelques instants après, toute la bande des jeunes conscrits, apprenant ce qui venait de se passer, est arrivée au restaurant et a présenté ses plus sincères excuses pour la scène qui venait de se passer.

» L'officier, devant cette manifestation de repentir, a rendu le drapeau, exigeant tou-

tefois qu'il ne fut pas confié à un honnête homme.

» C'est ce qui a eu lieu. »

M. Leverrier a présenté au préfet de la Seine un projet d'après lequel toutes les communications de Paris seraient mises en communication avec l'horloge principale de l'Observatoire.

Un fil télégraphique joindrait le régulateur de l'Observatoire à l'horloge du Luxembourg, dont le cadran est dans l'axe de la rue de Tournon.

A son tour, ce cadran communiquerait ses indications, par un réseau télégraphique, à la Bourse, aux mairies, au Palais de Justice, aux églises et à la plupart des édifices publics.

Le régulateur principal de l'Observatoire, horloge construite dans des conditions de précision irréprochables, est placé dans les Catacombes pour être soustrait à l'influence de la trépidation superficielle du sol.

Il donne l'heure de toutes les pendules de l'Observatoire et sert pour la mesure des temps dans tous les travaux astronomiques.

Le perfectionnement de sa marche est tel, qu'il varie à peine d'une fraction de seconde dans une année.

Sept négociants de Montpellier ont été arrêtés, prévenus de corruption d'employés d'octroi. Quinze commerçants étaient compromis, huit ont pris la fuite.

Pendant la guerre, un officier de uhlans s'arrête au presbytère et demande au curé où il pourrait trouver des fourrages pour son escadron.

— Suivez-moi, fait le prêtre.

A quelques centaines de mètres, on arrive à des avoines, le capitaine veut faire mettre pied à terre.

— Pas ici, dit le curé, j'ai mieux tout à côté.

Et on arrive bientôt à un autre champ qui est aussitôt ravagé par les soldats prussiens.

Au moment de partir, l'officier dit au prêtre :

— Il me semble que les premiers fourrages étaient plus beaux.

— C'est vrai!

— Pourquoi alors nous avoir conduits jusqu'ici ?

— Parce que l'autre champ n'était pas à moi!

L'indomptable cheval *Cruiser*, que le fameux M. Rarey seul avait pu maîtriser, vient de mourir aux États-Unis, à l'âge de vingt-trois ans. Ce cheval était né en Angleterre. Il avait résisté à tous les efforts faits pour le dresser et ne souffrait guère que personne s'approchât de lui. Mais le dompteur Rarey est venu vite à bout de lui, et, après l'avoir soumis, l'a acheté et l'a exporté aux États-Unis. Le journal qui annonce sa mort raconte qu'il se laissait caresser comme un chat et que ses poulains sont remarquables par leur caractère facile.

ECONOMIE ET GÉNÉROSITÉ. — Deux membres d'une société philanthropique qu'étaient à domicile pour une bonne œuvre. Ils se disposaient à entrer dans une maison d'un extérieur simple, mais très-convenable, quand ils entendirent le maître gourmander très-vivement sa domestique pour avoir jeté une allumette qui n'était usée que d'un bout. Ils se regardèrent en souriant, et déjà ils s'éloignaient, quand le maître, paraissant sur la porte, les appela. Il n'eut pas plutôt appris l'objet de leur visite, qu'il leur remit une somme fort ronde.

Les quêteurs parurent fort surpris de cette preuve de générosité, et n'hésitèrent pas à faire connaître au donateur la cause de leur étonnement.

— Messieurs, dit celui-ci, c'est pour avoir économisé des bouts d'allumettes que je puis obliger si largement vos pauvres dans cette circonstance.

Le *Journal des campagnes* raconte une amusante histoire dont un empirique de village fut le héros il y a quelques mois.

J'ai moi-même assisté, — dit l'auteur de l'article — clandestinement, il est vrai, car les profanes ne sont point admis — à une

conjurateur destinée à guérir un troupeau de moutons des aphtes de la bouche, vulgairement désignés sous le nom de *chancre*. L'officier, un berger des environs, pénétra le premier dans la bergerie; il était assisté du berger de la localité. Il se tourna vers les quatre coins du local et souffla en l'air, puis prononça les paroles sacramentelles que je ne pus entendre; cela fait, l'aide avait saisi un mouton et le présentait à l'adepte des sciences occultes, qui lui souffla à plusieurs reprises dans la bouche. La cérémonie était finie.

Tous les moutons guérirent, bien qu'un seul eût été en contact avec le berger guérisseur. Voici l'explication du fait. Cette scène burlesque s'était passée à l'insu du propriétaire, lequel avait consulté son vétérinaire, et depuis quatre jours traitait les hôtes de sa bergerie selon les prescriptions de la science, c'est-à-dire qu'il lotionnait les aphtes de ses moutons avec un mélange d'acide chlorhydrique et d'eau de lin, d'où cautérisation et guérison en quelques jours. Mais le berger s'en attribua l'honneur.

Quand donc le cultivateur comprendra-t-il ses véritables intérêts et cessera-t-il de s'en rapporter aux aventuriers et aux ignorants?

Dernières Nouvelles.

Bien qu'elle ait tenu deux séances mardi, l'Assemblée n'a pu achever la besogne qu'elle s'était assignée pour la fin de la session; elle a voté le budget des recettes et diverses lois d'affaires, mais a dû se résigner à tenir hier mercredi une séance supplémentaire pour discuter le projet de loi sur le chemin de grande ceinture. A deux heures et quart, l'Assemblée n'était pas en nombre. Il y a environ deux cents députés présents. Il n'y a personne dans les couloirs.

M. Wilson dit qu'on n'est pas en nombre et qu'il y a lieu de procéder à l'appel nominal.

M. Gambetta s'y oppose, et la discussion continue.

L'Assemblée continue la discussion du projet de loi ayant pour objet la déclaration d'utilité publique et la concession à un syndicat représentant les compagnies du Nord, de l'Est, d'Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, d'un chemin de fer de grande ceinture autour de Paris.

On s'attend à un long discours de M. Pascal Duprat, qui présentera un amendement à l'article 2 tendant à ce que le chemin de fer de grande ceinture soit indépendant des Compagnies.

On assure que le groupe financier Philippart et C^e partage cet avis.

Il n'y a aucune commission convoquée. La commission de permanence doit fixer la date de ses réunions.

Pour les articles non signés : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 31 juillet 1875.

NAISSANCES.

- Le 4. — Louis-Edouard-Emile Carichou, rue de Bordeaux.
 Le 5. — Onésime-Alphonsine Chartrain, quai de Limoges. — Anatole Poirier, rue de la Visitation.
 Le 7. — Auguste D., à l'Hospice. — Victorine-Louise L., à l'Hospice.
 Le 8. — Paul-Auguste Couturier, Grand-rue.
 Le 10. — Marie-Ernestine Chaussepied, rue des Potiers.
 Le 11. — Adèle Carré, rue de la Visitation.
 Le 12. — Gaston-Alfred Suzé, rue d'Orléans. — Eulalie Peigney, rue de la Croix-Verte.
 Le 16. — Thérèse-Constance - Eugénie

Guérinet, rue du Portail-Louis.

Le 17. — Léon-Eugène-Alexis Marlot, rue Saint-Nicolas.

Le 18. — Jean-Marie-Maurice Auvity, rue Bodin.

Le 19. — Jean-Baptiste Monnier, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le 21. — Marie-Clotilde Jagot, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 26. — Abel-Jules-Marie Allard, montée du Fort. — Marthe P., rue...

Le 29. — Edouard-Armand-Ernest Darnault, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES.

Le 3. — Henri Fuseiller, cultivateur, de Saint-Lambert-des-Lévées, a épousé Louise Delache, sans profession, de Saumur. — Arthur Gilbert, propriétaire, a épousé Marie Clavierie, sans profession, tous deux de Saumur. — Louis-Fernand Ponneau, officier de cavalerie, démissionnaire, de Saint-Lambert-des-Lévées, a épousé Thérèse-Caroline-Andrée Vacquier, sans profession, de Saumur.

Le 17. — François-Marie Tual, menuisier, a épousé Eugénie-Joséphine Fresneau, domestique, tous deux de Saumur.

Le 19. — Ambroise-Alphonse Bertrand, trompette à l'École de cavalerie, a épousé Marie-Thérèse Henri, couturière, tous deux de Saumur.

Le 20. — Maxime Richard, boulanger, a épousé Marie-Joséphine-Mathilde Maupoint, lingère, tous deux de Saumur. — Auguste-Pierre Jondonnet, tailleur d'habits, a épousé Désirée-Clémentine Leroux, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Marie Riobé, couturière, 35 ans, épouse Casimir Simonin, rue des Boires.

Le 3. — Pierre Michel, terrassier, 60 ans, à l'Hospice.

Le 4. — Louis Maitrejean, 4 mois, à l'Hospice.

Le 5. — Jules-Edmond Martin, 2 ans, ancienne route de Tours.

Le 11. — Antoinette Ponticault, journalière, 68 ans, veuve Teinturier, rue Saint-Nicolas.

Le 13. — Marie-Louise Mortreau, 4 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 14. — Théophile-Léon Ory, tonnelier, 21 ans, rue de la Petite-Bilange.

Le 15. — Pierre Cournay, ancien concierge du tribunal, 78 ans, à l'Hospice.

Le 16. — Henri Davoine, cordonnier, 33 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 17. — Angélique Tétédoye, chapelière, 33 ans, épouse Eugène Meunier, rue Notre-Dame.

Le 18. — Anne-Marie Vallée, chapelière, 23 ans, place Saint-Nicolas. — Juliette Gasté, 7 mois, rue du Portail-Louis.

Le 19. — Annet Chaffray, chapelier, 30 ans, à l'Hospice.

Le 21. — Marie-Anne Lalouette, chapelière, 27 ans, épouse Charles-René Périody, rue de Fenet. — Augustine Trevert, domestique, 53 ans, rue de la Visitation. — Adélaïde Pignet, sans profession, 58 ans, épouse Pierre-Jean Branchereau, quai de Limoges. — Antoine Barrot, charpentier, 82 ans, à l'Hospice. — Louis Poyer, épicière, 56 ans, Grand'Rue.

Le 22. — Emile-Eugène Monsallier, rentier, 65 ans, rue du Pavillon. — Augustine Julie, domestique, 47 ans, à l'Hospice.

Le 23. — François Beaujouen, journalier, 84 ans, Grand'Rue.

Le 27. — Martin Nau, sabotier, 75 ans, à l'Hospice.

Le 30. — François Bougreau, tonnelier, 79 ans, au Petit-Puy.

Le 31. — André Ponceau, tourneur, 63 ans, quai de Limoges.

P. GODET, propriétaire-gérant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

PRIX D'HONNEUR

Ce prix est décerné aux élèves qui ont mérité les meilleures notes et obtenu le plus de succès dans le cours de l'année.

PREMIÈRE DIVISION.

Prix donné par Monseigneur.

Prix pour les pensionnaires.

MAURICE MARANDET, de Paris.

Prix pour les demi-pensionnaires.

MARCEL POITOU, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

DEUXIÈME DIVISION.

GABRIEL BELLANGER, d'Angers.

MENTION

Accordée aux élèves qui ont mérité plus de cinq inscriptions mensuelles de premier degré au tableau d'honneur.

- Victor Gautier.
 Joseph Combes.
 Alfred Palustre de Montfaut.
 Léon Voisine.
 Henri Gigault.
 Maurice Béranger.
 Lucien Béranger.
 Georges Jagot.
 Raoul Gaborit.
 Edouard Mesnet.
 Pascal Monet.
 Louis Lamothe.
 Henri Fourneau.
 Maurice Voisine.
 René Brillatz.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

PREMIÈRE DIVISION.

- 1 Prix. Louis Trapes, de Doué-la-Fontaine.
 2 — Maurice Marandet, 1 cour. (prix d'honneur).
 1 Acc. Gaston Gaborit, de Saumur.
 2 — Firmin Trapes, de Doué-la-Fontaine.
 3 — Emmanuel Castaing, de la Capesterre (Guadeloupe, Antilles françaises).
 4 — Henri Gigault, de Saumur.
 5 — Adolphe Couché, de Chinon (Indre-et-Loire).

DEUXIÈME DIVISION.

- 1 Prix. Joseph Gilbert, de Varrains.
 2 — Emile Chevalier, de Montreuil-Bellay.
 1 Acc. Henri Lecru, de Blou.
 2 — Louis Lamoureux, de Varennes-sous-Montsoreau.
 3 — Narcisse Chaillou, de Saumur.
 4 — Georges Hubert, de Loudun (Vienne).
 5 — Auguste Vinsonneau, de Saumur.

TROISIÈME DIVISION.

- 1 Prix. Louis Couché, de Chinon (Indre-et-Loire).
 2 — Henri Chartrain, de Longué.
 1 Acc. Fernand Marandet, de Paris.
 2 — Georges Désaunay, de Saumur.
 3 — Joseph Combes, de Jarzé.
 4 — Gaston Toupelin de la Doilière, de Saumur.
 5 — Eugène Ricou, d'Allennes.

QUATRIÈME DIVISION.

- 1 Prix. Maurice de Franco, d'Angers.
 2 — Maurice Busson, de Langeais (Indre-et-Loire).
 1 Acc. Paul Palustre de Montfaut, de Saumur.
 2 — Henri Pleuvry, de Saumur.
 3 — Ernest Martin, de Saumur.

CINQUIÈME DIVISION.

- 1 Prix. Edouard Mesnet, de Saumur.
 2 — Raoul Gaborit, de Saumur.
 1 Acc. Marcel Poitou, 1 cour. (prix d'honneur).
 2 — Léon Voisine, de Saumur.
 3 — Gabriel Bellanger, 1 cour. (prix d'honneur).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

CLASSE DE SECONDE.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

- Prix. Valentin Bigot, de Saumur.
 1 Acc. Gaston Gaborit, 1 nom.
 2 — Henri Gigault, 1 nom.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

- Prix. Valentin Bigot, 1 cour.
 1 Acc. Maurice Marandet, 2 cour.
 2 — Gaston Gaborit, 2 nom.

Travail et Conduite.

- Prix. Henri Gigault, 2 cour.
 1 Acc. Maurice Béranger, de Saint-Lambert-des-Lévées.
 2 — Alban Lamothe, de Saumur.

Version Latine.

- Prix. Gaston Gaborit, 3 nom.
 1 Acc. Henri Gigault, 1 cour. 2 nom.
 2 — Valentin Bigot, 2 cour.

Vers Latins.

- Prix. Maurice Marandet, 2 cour. 1 nom.
 1 Acc. Valentin Bigot, 2 cour. 1 nom.
 2 — Henri Gigault, 1 cour. 3 nom.

Version Grecque.

- Prix. Henri Gigault, 1 cour. 4 nom.
 1 Acc. Emmanuel Castaing, 1 nom.
 2 — Gaston Gaborit, 1 cour. 3 nom.

Narration Française.

- Prix. Gaston Gaborit, 1 cour. 4 nom.
 1 Acc. Maurice Marandet, 3 cour. 1 nom.
 2 — Valentin Bigot, 2 cour. 2 nom.

Narration Latine.

- Prix. Gaston Gaborit, 2 cour. 4 nom.
 1 Acc. Valentin Bigot, 2 cour. 3 nom.
 2 — Maurice Marandet, 3 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie.

- Prix. Maurice Marandet, 3 cour. 3 nom.
 1 Acc. Gaston Gaborit, 3 cour. 4 nom.
 2 — Firmin Trapes, de Doué-la-Fontaine.

Algèbre et Géométrie.

- Prix. Firmin Trapes, 1 nom.
 1 Acc. Henri Gigault, 2 cour. 4 nom.
 2 — Alban Lamothe, 1 nom.

Langue Allemande.

- Prix. Valentin Bigot, 2 cour. 4 nom.
 1 Acc. Emmanuel Castaing, 2 nom.
 2 — Henri Gigault, 2 cour. 5 nom.

L'élève Maurice Marandet, ayant obtenu le prix d'honneur, n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.

Devoirs de Vacances.

- Prix. Maurice Béranger, 1 nom.
 1 Acc. Henri Gigault, 2 cour. 6 nom.
 2 — Maurice Marandet, 4 cour. 3 nom.

CLASSE DE TROISIÈME.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

- 1 Prix. René Metz, de Strasbourg (Alsace-Lorraine).
 2 — Benjamin Seigneur, de Dampierre.
 Acc. Adolphe Couché, 1 nom.

DEUXIÈME CONCOURS.

- 1 Prix. Alfred Palustre de Montfaut, de Saumur.
 2 — Adolphe Couché, 2 nom.
 Acc. Lucien Béranger, de Saint-Lambert-des-Lévées.

Travail et Conduite.

- 1 Prix. Alfred Palustre de Montfaut, 1 cour.
 2 — Lucien Béranger, 1 nom.
 Acc. Benjamin Seigneur, 1 cour.

Thème latin.

- 1 Prix. Lucien Béranger, 1 cour. 1 nom.
 2 — Ferdinand Verlet, de Secondigny (Deux-Sèvres).
 Acc. Benjamin Seigneur, 1 cour. 1 nom.

Version latine.

- 1 Prix. Benjamin Seigneur, 1 cour. 2 nom.
 2 — Ferdinand Verlet, 1 cour.
 Acc. Alfred Palustre de Montfaut, 2 cour.

Vers latins.

- 1 Prix. Alfred Palustre de Montfaut, 2 cour. 1 nom.
 2 — Adrien Mitreau, de Bourgueil (Indre-et-Loire).
 Acc. Lucien Béranger, 2 cour. 1 nom.

Thème grec.

- 1 Prix. Ferdinand Verlet, 2 cour.
 2 — Lucien Béranger, 2 cour. 2 nom.
 Acc. Adolphe Couché, 1 cour. 2 nom.

Version grecque.

- 1 Prix. Lucien Béranger, 3 cour. 2 nom.
 2 — Alfred Palustre de Montfaut, 3 cour. 1 nom.
 Acc. Louis Couché, 1 cour.

Mémoire et Récitation.

- 1 Prix. Adrien Mitreau, 1 cour.
 2 — Louis Couché, 1 cour. 1 nom.
 Acc. Alfred Palustre de Montfaut, 4 cour. 1 nom.

Histoire et Géographie.

- 1 Prix. Alfred Palustre de Montfaut, 4 cour. 2 nom.
 2 — Adolphe Couché, 1 cour. 3 nom.
 Acc. Adrien Mitreau, 2 cour.

Géométrie.

- 1 Prix. Alfred Palustre de Montfaut, 5 cour. 2 nom.
 2 — Albert Verlet, de Secondigny (Deux-Sèvres).
 Acc. Lucien Béranger, 4 cour. 2 nom.

Histoire naturelle.

- 1 Prix. Adolphe Couché, 2 cour. 3 nom.
 2 — Alfred Palustre de Montfaut, 6 cour. 2 nom.
 Acc. Ferdinand Verlet, 3 cour.

Langue Allemande.

- Prix. Adrien Mitreau, 2 cour. 1 nom.
 1 Acc. Louis Couché, 2 cour. 1 nom.
 2 — Adolphe Couché, 2 cour. 3 nom.

Langue Anglaise.

- Prix. Louis Couché, 2 cour. 2 nom.
 1 Acc. Adrien Mitreau, 3 cour. 1 nom.
 2 — Adolphe Couché, 2 cour. 4 nom.

Devoirs de vacances.

- Prix. Adrien Mitreau, 3 cour. 1 nom.
 1 Acc. Benjamin Seigneur, 2 cour. 2 nom.
 2 — Alfred Palustre de Montfaut, 7 cour. 2 nom.

CLASSE DE QUATRIÈME.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

Prix. Henri Chartrain, 1 cour.
Acc. Joseph Gilbert, 1 cour.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

Prix. Henri Chartrain, 2 cour.
Acc. Joseph Gilbert, 4 cour.

Travail et Conduite.

Prix. Joseph Gilbert, 1 cour. 2 nom.
Acc. Auguste Vinsonneau, 1 nom.

Thème latin.

Prix. Henri Chartrain, 3 cour.
Acc. Fernand Marandet, 1 nom.

Version latine.

Prix. Joseph Gilbert, 2 cour. 2 nom.
Acc. Henri Chartrain, 4 cour.

Vers latins.

Prix. Henri Chartrain, 4 cour. 1 nom.
Acc. Joseph Gilbert, 3 cour. 2 nom.

Thème grec.

Prix. Henri Chartrain, 5 cour. 1 nom.
Acc. Joseph Gilbert, 3 cour. 3 nom.

Version grecque.

Prix. Joseph Gilbert, 3 cour. 4 nom.
Acc. Henri Chartrain, 6 cour. 1 nom.

Mémoire et Récitation.

Prix. Joseph Gilbert, 4 cour. 4 nom.
Acc. Henri Chartrain, 6 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie.

Prix. Henri Chartrain, 6 cour. 3 nom.
Acc. Joseph Gilbert, 5 cour. 4 nom.

Arithmétique.

Prix. Auguste Vinsonneau, 2 nom.
Acc. Henri Chartrain, 7 cour. 3 nom.

Langue Allemande.

Prix. Henri Chartrain, 7 cour. 4 nom.
Acc. Joseph Gilbert, 5 cour. 5 nom.

Langue Anglaise.

Prix. Joseph Gilbert, 5 cour. 6 nom.
Acc. Henri Chartrain, 8 cour. 4 nom.

CLASSE DE CINQUIÈME.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

1 Prix. Maurice de Francq, 1 cour.
2 — Marcel Poitou, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Louis Lamothe, de Saumur.
2 — Jules Baudesson, de Saint-Lambert-des-Levés.

SECOND CONCOURS.

Prix. Maurice de Francq, 2 cour.
1 Acc. Marcel Poitou, 2 cour. 2 nom.
2 — Louis Lamothe, 1 nom.

Travail et Conduite.

Prix. Emile Chevalier, de Montreuil-Bellay.
1 Acc. Louis Lamothe, 2 nom.
2 — Charles Bouchard, de Bagneux.

Thème latin.

Prix. Louis Lamothe, 2 nom.
1 Acc. Maurice de Francq, 3 cour.
2 — Marcel Poitou, 2 cour. 3 nom.

Version latine.

Prix. Maurice de Francq, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Maurice Busson, 1 cour.
2 — Marcel Poitou, 2 cour. 4 nom.

Thème grec.

Prix. Maurice de Francq, 4 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Poitou, 2 cour. 5 nom.
2 — Louis Lamothe, 1 cour. 3 nom.

Version grecque.

1 Prix. Maurice de Francq, 5 cour. 1 nom.
2 — Marcel Poitou, 2 cour. 6 nom.
Acc. Maurice Busson, 1 cour. 1 nom.

Orthographe.

1 Prix. Marcel Poitou, 3 cour. 6 nom.
1 Prix. Maurice de Francq, 6 cour. 4 nom.
Acc. Louis Lamothe, 1 cour. 4 nom.

Mémoire et Récitation.

1 Prix. Maurice Busson, 1 cour. 2 nom.
2 — Louis Lamothe, 1 cour. 5 nom.
Acc. Marcel Poitou, 4 cour. 6 nom.

Histoire et Géographie.

1 Prix. Marcel Poitou, 4 cour. 7 nom.
2 — Maurice Busson, 2 cour. 2 nom.
Acc. Louis Lamothe, 2 cour. 5 nom.

* L'élève Marcel Poitou ayant obtenu le prix d'honneur n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite.

Arithmétique.

1 Prix. Charles Bouchard, 1 nom.
2 — Louis Lamothe, 2 cour. 6 nom.
Acc. Jacques Méry, de Chinon (Indre-et-Loire).

Ecriture.

1 Prix. Charles Bouchard, 1 cour. 1 nom.
2 — Louis Lamothe, 3 cour. 6 nom.
Acc. Georges Dézaunay, 1 nom.

Langue Allemande.

Prix. Maurice de Francq, 7 cour. 1 nom.
1 Acc. Louis Lamothe, 4 cour. 6 nom.
2 — Marcel Poitou, 5 cour. 7 nom. (prix d'acc.).

Devoirs de vacances.

Prix. Paul Guérin, de Saumur.
— Marcel Poitou, 6 cour. 8 nom.
— Hippolyte Trudeau, de Saumur.

CLASSE DE SIXIÈME.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

1 Prix. Raoul Gaborit, 1 cour.
2 — Edouard Mesnet, 1 cour.
1 Acc. Joseph Combes, 1 nom.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 1 nom.
3 — Clément Guérin, de Saumur.

EXCELLENCE.

SECOND CONCOURS.

1 Prix. Raoul Gaborit, 2 cour.
2 — Edouard Mesnet, 2 cour.
1 Acc. Paul Palustre de Montifaut, 2 nom.
2 — Clément Guérin, 1 nom.
3 — Joseph Combes, 2 nom.

Travail et Conduite.

Pensionnaires et demi-pensionnaires.
Prix. Joseph Combes, 3 nom.
1 Acc. François Ballu, du Puy-Notre-Dame.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 3 cour.

Externes.

Prix { Raoul Gaborit, 3 cour.
ex-aequo { Edouard Mesnet, 3 cour.

Thème latin.

1 Prix. Clément Guérin, 2 nom.
2 Prix. Gabriel Berton, de Brion-près-Thouet (Deux-Sèvres).
1 Acc. Paul Palustre de Montifaut, 4 nom.
2 — Joseph Combes, 1 cour. 3 nom.
3 — Raoul Gaborit, 4 cour.

Version latine.

1 Prix. Clément Guérin, 1 cour. 2 nom.
2 — Raoul Gaborit, 4 cour. 1 nom.
1 Acc. Gabriel Berton, 1 cour.
2 — Edouard Mesnet, 4 cour.
3 — Joseph Combes, 1 cour. 4 nom.

Thème grec.

1 Prix. Edouard Mesnet, 4 cour. 1 nom.
2 — Clément Guérin, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Paul Palustre de Montifaut, 5 nom.
2 — Raoul Gaborit, 5 cour. 1 nom.
3 — Joseph Combes, 1 cour. 5 nom.

Version grecque.

1 Prix. Raoul Gaborit, 5 cour. 2 nom.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 6 nom.
1 Acc. Clément Guérin, 3 cour. 2 nom.
2 — Gabriel Berton, 1 cour. 1 nom.
3 — Joseph Combes, 1 cour. 6 nom.

Orthographe.

1 Prix. Clément Guérin, 3 cour. 3 nom.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 1 cour. 6 nom.
1 Acc. Raoul Gaborit, 6 cour. 2 nom.
2 — Edouard Mesnet, 5 cour. 1 nom.
3 — Gabriel Berton, 1 cour. 2 nom.

Mémoire et Récitation.

1 Prix. Joseph Combes, 1 cour. 7 nom.
2 — Edouard Mesnet, 5 cour. 2 nom.
1 Acc. Raoul Gaborit, 6 cour. 3 nom.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 2 cour. 6 nom.
3 — Clément Guérin, 4 cour. 3 nom.

Histoire et Géographie.

1 Prix. Raoul Gaborit, 6 cour. 3 nom.
2 — Edouard Mesnet, 6 cour. 2 nom.
1 Acc. Joseph Combes, 2 cour. 7 nom. (prix d'acc.).
2 — Clément Guérin, 4 cour. 4 nom.
3 — Paul Palustre de Montifaut, 2 cour. 7 nom.

Arithmétique.

1 Prix. François Ballu, 1 nom.
2 — Paul Palustre de Montifaut, 2 cour. 8 nom.
1 Acc. Raoul Gaborit, 7 cour. 3 nom.
2 — Edouard Mesnet, 7 cour. 2 nom.
3 — Fernand de Bourmat, de Saumur.

Ecriture.

1 Prix. Gabriel Berton, 1 cour. 3 nom.
2 — Léon Gellusseau, de Thouars (Deux-Sèvres).
1 Acc. Victor Chauvin, de Thouars (Deux-Sèvres).
2 — Jean Jamain, de Courchamps.
3 — Paul Palustre de Montifaut, 3 cour. 8 nom.

Langue Allemande.

1 Prix. Edouard Mesnet, 7 cour. 3 nom.
2 — Raoul Gaborit, 7 cour. 4 nom.
1 Acc. Clément Guérin, 4 cour. 5 nom.

2 — Paul Palustre de Montifaut, 3 cour. 9 nom.
3 — François Ballu, 1 cour. 1 nom.

Devoirs de vacances.

Prix { Raoul Gaborit, 8 cour. 4 nom.
ex-aequo { Edouard Mesnet, 8 cour. 3 nom.
Acc. Paul Palustre de Montifaut, 3 cour. 10 nom. (prix d'acc.).

CLASSE DE SEPTIÈME.

EXCELLENCE.

PREMIER CONCOURS.

1 Prix. Gabriel Bellanger, 1 cour. 1 nom.
2 — Georges Jagot, de Saumur.
1 Acc. Léon Voisine, 1 nom.
2 — Maurice Chasseloup de Châtillon, de Saumur.
3 — Henri Christiani, de Saumur.

SECOND CONCOURS.

1 Prix. Pascal Monet, de Saint-Avoid (Alsace-Lorraine).
2 — Gabriel Bellanger, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Georges Jagot, 1 cour.
2 — Léon Voisine, 2 nom.
3 — Maurice Chasseloup de Châtillon, 1 nom.
4 — Albert Vétlé, de Saumur.

Travail et Conduite.

Pensionnaires et demi-pensionnaires.
1 Prix. Léon Voisine, 3 nom.
2 — Georges Jagot, 4 cour. 1 nom.
1 Acc. Maurice Chasseloup de Châtillon, 2 nom.
2 — Henri Christiani, 1 nom.
3 — Armand de Monchy, de Chinon (Indre-et-Loire).

Externes.

Prix. — Pascal Monet, 1 cour.

Thème latin.

1 Prix. Pascal Monet, 2 cour.
2 — Georges Jagot, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Gabriel Bellanger, 3 cour. 1 nom.
2 — Albert Vétlé, 4 nom.
3 — Maurice Chasseloup de Châtillon, 3 nom.
4 — Léon Voisine, 1 cour. 3 nom.

Version latine.

1 Prix. Pascal Monet, 3 cour.
2 — Gabriel Bellanger, 3 cour. 2 nom.
1 Acc. Léon Voisine, 1 cour. 4 nom.
2 — Maurice Chasseloup de Châtillon, 4 nom.
3 — Georges Jagot, 3 cour. 1 nom.
4 — Albert Vétlé, 2 nom.

Orthographe.

1 Prix. Pascal Monet, 4 cour.
2 — Gabriel Bellanger, 4 cour. 2 nom.
1 Acc. Georges Jagot, 3 cour. 2 nom.
2 — Léon Voisine, 1 cour. 5 nom.
3 — Armand de Monchy, 1 nom.
4 — Georges Barré, de Saumur.

Mémoire et Récitation.

1 Prix. Pascal Monet, 5 cour.
2 — Gabriel Bellanger, 5 cour. 2 nom.
1 Acc. Maurice Chasseloup de Châtillon, 5 nom.
2 Acc. Georges Jagot, 3 cour. 3 nom.
3 — Léon Voisine, 1 cour. 6 nom.
4 — Georges Barré, 1 nom.

Histoire et Géographie.

1 Prix. Pascal Monet, 6 cour.
2 — Gabriel Bellanger, 6 cour. 2 nom.
1 Acc. Daniel Beaumont, de Charleston (Etats d'Amérique).
2 — Georges Jagot, 3 cour. 4 nom.
3 — Léon Voisine, 1 cour. 7 nom. (prix d'acc.).
4 — Armand de Monchy, 2 nom.

Arithmétique.

1 Prix. Gabriel Bellanger, 7 cour. 2 nom.
2 — André Calvel, de Saumur.
1 Acc. Pascal Monet, 7 cour. 3 nom.
2 — Georges Jagot, 2 cour. 5 nom.
3 — Maurice Chasseloup de Châtillon, 6 nom.
4 — Henri Christiani, 2 nom.

Ecriture.

1 Prix. Henri Christiani, 3 nom.
2 — Albert Vétlé, 3 nom.
1 Acc. Gabriel Bellanger, 8 cour. 2 nom.
2 — Daniel Beaumont, 1 nom.
3 — Georges Jagot, 3 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
4 — Georges Barré, 2 nom.

Devoirs de vacances.

1 Prix. Georges Jagot, 3 cour. 7 nom.
2 — Léon Voisine, 1 cour. 8 nom.
1 Acc. Maurice Chasseloup de Châtillon, 7 nom. (d'accessits).
2 — Ernest Martin, 1 nom.

* L'élève Gabriel Bellanger, ayant obtenu le prix de Travail et Conduite n'a pas été admis à concourir pour le prix de Travail et Conduite. (La fin à dimanche prochain.)

Etude de M^r HENRI PLÉ, commis-saire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Après décès.

Le dimanche 8 août 1875, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. MONSALLIER, propriétaire, à Saumur, rues de la Maréchalerie et du Pavillon, à la vente publique aux enchères d'objets dont le détail suit.

SAVOIR :

Plus de 300 pigeons : pigeons voyageurs, pigeons courtois anglais, pigeons volants, pigeons paons, pigeons suisses et quantité d'autres belles espèces; un très beau chien couchant épagneul, quinze mois; 44 ruches d'abeilles en très-bon état et 30 ruches sans abeilles.

FLEURS : Une très-belle collec-

tion de 240 pots d'œillets, une autre collection de 200 pots de géraniums, 150 pots de différentes jolies fleurs; 3,000 oignons et griffes de jacinthes, tulipes, anémones, pivoines, renoncules de diverses couleurs, jonquilles ordinaires et jonquilles oranges, lauriers, véroniques, etc., etc.

M. Monsallier avait la réputation d'un grand amateur de fleurs et de pigeons.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LES

CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.
S'adresser à M. DE LAFRÈGROLIÈRE, à Saint-Florent. (128)

A CÉDER

Pour cause de santé.

MAGASIN DE FERBLANTERIE BIEN ACHALANDÉ,

Situé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Blois.

S'adresser au-bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

SANS COPAHU Sans odeur, ne purgeant pas, doivent être propa-gées pour remplacer Capsules Copahu, Dragées, etc.

COLOMER, 103, rue Montmartre, Paris, et les pharmacies. GUERISON FACILE, en secret. 4 francs (expédié franco). (289)

A VENDRE

UN Foudre

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.

S'adresser au bureau du journal.

COMMERCE DE VOLAILLES

Gros et détail.

GIRARD Aîné

Rue de l'Hôtel-de-Ville, à SAUMUR

(Ancienne maison Vétlé).

M. GIRARD a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fonder une maison, pour le commerce des volailles, beurre et œufs, etc., et qu'il se propose de donner une grande extension à son établissement.

On trouvera toujours chez lui un choix complet de volailles et de gibier, suivant la saison. (365)

ON DEMANDE DE SUITE. Café de la Paix, un garçon d'office.

M^{me} SARRAZIN, élève de M^{re} Materon de Paris, Grand'Rue, à Saumur, donne des consultations tous les jours.

Paris, Amsterdam, Moscou, Vienne.

Mis hors concours — L'Union Parisienne.

SE VEND PARTOUT EN GROS : 30, rue des Pénitents, Ecuries, Paris.

Saumur, Imprimerie P. Goussier.